

Réf: Dossier 317237

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA STARTUP TV »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBITE, Lot
202, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Mai 2024, et enregistrés à ABOBO le 04 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA STARTUP TV »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :Media ;
Communication audio-visuelle ; Evènementiel ;
Formation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBITE, Lot
202, Ilot 02

Dirigeant(s) Mlle OUATTARA MINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05875 du 13/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35480/GTCA/RC/2024 du 13/06/2024

